

Séance à effectif réduit du Conseil d'Administration
du 4 décembre 1941

La séance est ouverte à 15 heures dans le Cabinet
de l'Administrateur de l'Ecole avec la participation
de MM. Paul Boyer, Président d'honneur, Jean
Dery, Administrateur de l'Ecole et Lion Beaulieu
président.

Après avoir fait approuver le procès-verbal
de la précédente réunion, en date du 12 mai 1941 le
Président rend compte de l'exécution des décisions qui
avaient été ~~approuvées~~ prises par le Conseil au cours de
cette séance :

1°) Bourses d'études : toutes les bourses qui
avaient été allouées à des élèves en cours d'études ont
été payées à leurs bénéficiaires, en sorte que le
crédit de 15000 fr qui avait été voté par le
Conseil se trouve épuisé.

2°) Secours. La somme de 3000 fr allouée
à M. Feydit lui a été versée. Toutefois, le Président
fait observer que, sollicité par lui de considérer
cette somme comme constituant un prêt d'honneur,
par conséquent remboursable un jour à
l'Association, M. Feydit n'a fait aucune difficulté
pour donner une réponse affirmative, qu'il a même
confirmée par lettre. Le Président fait décider
par le Conseil que les sommes qui désormais
pourraient être attribuées à d'anciens élèves en vue
de poursuivre leurs études et de s'assurer une
situation seront également considérées comme des
prêts d'honneur.

La somme de 2000 fr allouée à M. Rahmat
Ali, ancien répétiteur du cours de Langue moderne
de l'Inde, lui a été payée en juillet.

En ce qui concerne le secours de 4000 f. attribué à Madame Plémianikov, un premier envoi de 2000 f. a été fait en juillet à la bénéficiaire et le Trésorier vient d'être invité à faire un second envoi d'égal montant à M^{me} Plémianikov qui a fait connaître sa nouvelle adresse. Le crédit de 3000 f. voté par le Conseil sous la rubrique "secours" doit être également considéré comme épuisé.

3° Aide aux prisonniers de guerre : Cinq noms de bénéficiaires éventuels avaient d'abord été choisis pour l'envoi à faire en juillet, à savoir ceux de MM. Colombe, Mouradian, Melkonian, Roup et Claude Caban. Mais, le Président, ayant eu la vive satisfaction d'apprendre que MM. Colombe et Mouradian avaient pu rentrer dans leurs familles respectives, c'est seulement aux trois bénéficiaires restants qu'ont été envoyés, au début de juillet, des sommes s'élevant pour chacun à 150 f. Ce pour les trois 450 f.

Le Président expose ensuite dans quelles circonstances il a cru pouvoir assimiler à celle des prisonniers de guerre, la situation douloureuse de Madame Stefanovitch, née Malfitano, ancienne élève du cours de russe et de tchèque de l'École, retenue à Belgrade où elle se trouve sans ressources séparée de son mari avec un enfant de moins d'un an. Le Conseil approuve l'attribution faite par le Président à Madame Stefanovitch sur le crédit de 2000 f. pour l'aide aux prisonniers de guerre, d'une somme de 500 f.

Le Conseil décide également de faire à l'occasion de Noël, un nouvel envoi de 150 f. à chacun des trois bénéficiaires du premier envoi, ci 450 f.
Le Conseil se déclare entièrement d'accord

Report: 1600f

Pour soutenir l'intéressante initiative créée par un élève de l'Ecole, M. Touze, d'organiser dans son Stalag des cours de chinois, de japonais, d'arabe et de russe. Il approuve la décision prise par le Président ^{destinés à ces cours} de consacrer à un premier achat de livres une somme de 2500 f. 250f.

Ce qui porte le total des sommes dépensées sur le crédit de 2000 f., à 1650f.

En prévision d'un nouvel envoi à faire aux prisonniers à Pâques, et de nouveaux achats de livres, un crédit complémentaire de 500 f. est voté par le Conseil.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire Général

[Signature]

Le Président,

[Signature]